

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 18 février 2021

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de M Olivier RAMPNOUX qui était excusé et avait donné pouvoir à M. Yohann LE BELLEGUIC

Cession de terrain à la société « Age & Vie Habitat »

La société « Ages & Vie Habitat », propose de réaliser sur la commune un projet composé de deux colocations pour personnes âgées regroupées au sein de deux bâtiments, dans lesquels sont aussi réalisés deux logements dédiés aux auxiliaires de vie travaillant au service des colocataires.

Ce projet se ferait sur du terrain communal, à savoir la parcelle C 2236 et une partie de la parcelle C 1600 pour une superficie de 2795 m² situé rue du stade et à proximité de la pharmacie et du pôle médical.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de vendre à la société « Ages et Vie Habitat » le terrain au prix de 15.00 € le m².

PLU : avenant Cabinet Futur Proche

L'approbation du PLU a pris du retard. Le dossier doit, à nouveau, passer en CDPENAF le 11 mars 2021.

Des modifications et des compléments d'informations ont du être réalisés par le cabinet Futur Proche, ce qui engendre des honoraires supplémentaires.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'avenant proposé par le cabinet Futur Proche pour un montant de 4040.00 € HT soit 4848.00 € TTC

Demande cession foncière rue de Moudennou

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à la cession de terrain communal rue de Moudennou. Cette demande sera soumise, au préalable, à enquête publique dans les prochains mois.

Demande cession foncière Kerhervé

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à la cession du terrain communal (environ 350m²) au lieu dit Kerhervé.

Tarif assainissement 2021

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'eau et l'assainissement sont gérés par Morlaix communauté dans le cadre d'une entente intercommunale. Les tarifs sont fixés par Morlaix Communauté.

A compter de 2021, Morlaix Communauté va aussi facturer l'assainissement sur le secteur de la rue de Moudennou.

La commune de Guiclan va réaliser uniquement la facturation de l'assainissement dans le lotissement de Kermat et à l'unanimité fixe les tarifs suivants (identiques à ceux appliqués par Morlaix communauté).

	Prix TTC
Abonnement	65.28 €
Consommation (m ³)	1.689 €
Taxe de raccordement Maison existante	732.00 €
Taxe de raccordement Maison neuve	1463.00 €

Ecole de Penzé : participation 2021(dépenses 2020)

Chaque année, la commune de Guiclan verse une participation à la commune de Plouénan pour couvrir les frais de fonctionnement de l'école. L'état des dépenses de fonctionnement concernant l'école publique de Penzé se monte à 68989.07€ pour 2020. La participation aux frais de fonctionnement varie car elle tient compte des effectifs. 9 enfants sont domiciliés à Guiclan

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la répartition (Plouénan : 17.07%, Taulé : 60.98% et Guiclan : 21.95 %) et versera à la commune de Plouénan la somme de 15143.10 €.

Lotissement du styvell 3ème tranche : choix du maître d'œuvre

Actuellement tous les lots sont réservés dans la 2^{ème} tranche. Lors du conseil municipal du 3 décembre, il avait été décidé de lancer la 3^{ème} tranche. Des devis ont été sollicités pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) retient la proposition groupée du cabinet ING Concept, du Cabinet de géomètre Quénaon et du cabinet d'architecture Jorand & Mongkhoun pour un montant total de 28 500.00 € HT

Aménagement de l'espace multi générationnel : choix du maître d'œuvre

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) retient la proposition d'honoraires du cabinet ING Concept pour un montant de 5600.00 € HT afin de lancer les marchés et suivre l'exécution des travaux de l'espace multigénérationnel.

Vallée de Kernabat : Installation jeux et clôtures

A l'unanimité, Le conseil municipal a décidé d'acheter une balançoire et de clore l'espace de jeux à la Vallée de Kernabat, il retient les offres suivantes :

- Achat balançoire : Entreprise MECO pour un montant de 2929.00 € HT
- Achat clôtures : Entreprise Mobextan pour un montant de 3151.83 € HT

Une partie des travaux (creusement de la fosse et mise en place de gravillons) sera réalisée par les services techniques.

Animation jeunesse : tarif

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de modifier les tarifs de l'animation , ils seront les suivants à compter des vacances de printemps 2021

Cotisation annuelle	15.00 €
Garderie AJ Matin	1.00 €
Garderie AJ Soir à partir de 17h30	1.00 €
Animation journée ou demi-journée sans repas (pour les 8/11ans)	3.00 €
Repas	3.40 €
Activité 1	8,00 €
Activité 2	13,00 €
Activité 3	18.00 €
Raid aventure (2 jours)	28.00 €
Soirée ados	5.00 €

Camp journée	TARIF
--------------	-------

QF<650	14.00 €
QF de 651 à 999	18.00 €
QF de 1000 à 1399	23.00 €
QF>1400	30.00 €